



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

60 | 2009

**Nonne scripta manent ?**

---

## L'anagramme au sens saussurien

Michel Arrivé

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/671>

DOI : 10.4000/linx.671

ISSN : 2118-9692

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2009

Pagination : 17-30

ISSN : 0246-8743

### Référence électronique

Michel Arrivé, « L'anagramme au sens saussurien », *Linx* [En ligne], 60 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 27 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/671> ; DOI : 10.4000/linx.671

---

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

# L'anagramme au sens saussurien

*Michel Arrivé*

*Université Paris Ouest – UMR 7114 MoDyCo*

La lettre, dans tous les sens du mot, notamment son sens littéral, a été, constamment, au centre des préoccupations de Jacques Anis. Au moment de rendre hommage à sa mémoire, il m'a semblé judicieux de choisir un sujet en relation directe avec ses intérêts.

L'anagramme est une manipulation littérale : à en croire le *Trésor de la langue française*, l'anagramme consiste en une « interversion des lettres qui composent un mot (ou plus rarement un syntagme ou une phrase) de manière à faire un autre mot (ou un autre syntagme ou une autre phrase) ». La définition n'est pas mauvaise. À la différence de la plupart des dictionnaires, qui visent l'objet anagrammatique – « *signe* est l'anagramme de *singe* », nous révèle utilement l'un d'eux –, le *TLF* insiste légitimement sur l'opération sémiologique que constitue l'anagramme.

C'est bien de cette façon que Saussure conçoit la pratique anagrammatique. Cependant il s'écarte de la définition traditionnelle de l'anagramme dans la façon dont s'effectuent les manipulations littérales.

Il m'a semblé utile d'essayer de présenter, d'une façon très didactique – Jacques Anis, qui assumait pleinement son métier de professeur, aurait, je l'espère, apprécié mon souci – les différents aspects de la pratique anagrammatique telle que la présente Saussure.

J'ai donc donné à ma présentation la forme d'un ensemble de fiches. Elles seront au nombre de dix :

**Fiche numéro 1.** La place de la recherche sur les anagrammes dans les travaux de Saussure.

**Fiche numéro 2.** Genèse de la recherche.

**Fiche numéro 3.** Le caractère anagrammatique de la recherche : les mots sous les mots.

**Fiche numéro 4.** Terminologie : anagrammes, paragrammes, hypogrammes et *tutti quanti*.

**Fiche numéro 5.** Inventaire des objets linguistiques anagrammatisés : du nom propre au microrécit.

**Fiche numéro 6.** L'extension du phénomène anagrammatique.

**Fiche numéro 7.** La mise en cause du caractère linéaire du signifiant.

**Fiche numéro 8.** La permanence du phénomène anagrammatique.

**Fiche numéro 9.** Intention ou hasard ? La recherche de la preuve.

**Fiche numéro 10.** La possibilité du « calcul ».

## Fiche numéro 1

### *La place de la recherche sur les anagrammes dans les travaux de Saussure*

Il est indispensable de rappeler, en quelques mots, les éléments essentiels de la biographie intellectuelle de Saussure (1857-1913) pour fixer la place de la recherche sur les anagrammes dans sa réflexion.

Jusque dans les années 1960 Saussure n'était connu que pour ses travaux linguistiques, qui se répartissent en deux classes, d'ailleurs intimement liées : d'une part, aux origines de sa réflexion, un travail sur les langues indo-européennes dans leur état le plus ancien. Saussure publie deux ouvrages, dont le plus important est le toujours illustre *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, qui date de 1878 : Saussure avait vingt et un ans.

D'autre part, plus tard dans sa carrière, une réflexion de « linguistique générale », qui donne lieu notamment, de 1907 à 1911, à un *Cours de linguistique générale* professé à l'Université de Genève. Ce cours a été publié, dès 1916, moins de trois ans après la mort de Saussure, par deux de ses collègues et anciens étudiants, Charles Bally et Albert Sechehaye, assistés d'un authentique auditeur des cours de linguistique générale (non suivis par Bally et Sechehaye), Albert Riedlinger. L'édition de ce cours, posthume, n'est certes pas totalement conforme aux propos effectivement tenus par Saussure, ni pour le plan qui a été choisi, ni pour la littéralité du discours. Une édition critique a été publiée en 1968 par Rudolf Engler. Le texte authentique des cours selon les notes de certains de ses auditeurs a donné lieu à des publications, hélas assez confidentielles. En 2002 on a vu paraître, dans le volume des *Écrits de linguistique générale*, un projet d'ouvrage, bref – 80 pages – intitulé *De l'essence double du langage*, rédigé, à ce qu'il semble – la chronologie n'est pas totalement assurée – autour de 1891.

J'insiste sur un point : après son second ouvrage de linguistique indo-européenne, qu'il publie en 1881 à l'âge de 24 ans et qui est consacré à *L'emploi du génitif absolu en sanskrit*, Saussure n'a plus publié aucun livre, puisque le *Cours* a dû attendre l'année 1916 et le projet *De l'essence double du langage* l'année 2002.

À partir de l'extrême fin des années 1950 (le livre de Godel sur *Les sources manuscrites du CLG* date de 1957) et, surtout, des années 1960 et 1970 (le premier article de Starobinski paraît en 1964, et son livre *Les mots sous les mots* en 1971), on apprend progressivement que Saussure a consacré beaucoup de temps à deux recherches généralement considérées comme très différentes de ses travaux linguistiques :

1. D'une part une recherche de caractère « sémiologique » sur divers textes légendaires et mythiques. Celui qui intéresse le plus Saussure est le texte du *Nibelungenlied*. En ayant longuement parlé dans *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, je n'en reparlerai pas ici.
2. D'autre part, la recherche sur les anagrammes. Elle donne lieu de la part de Saussure à une masse énorme d'écrits : on parle, selon les investigateurs, de 99, voire de 117 cahiers, soit quelque 10000 pages. Un petit nombre d'entre elles, certainement moins du dixième du total, ont jusqu'à présent été publiées.

Ces deux recherches, qui ne sont d'ailleurs pas totalement disjointes – il y a des anagrammes dans le texte légendaire – sont menées, à ce qu'il semble, à peu près au moment où Saussure professe à Genève son cours de linguistique générale. Selon Francis Gandon (2002), la recherche sur les anagrammes a été menée de 1905 à 1909 et la recherche sur la légende, plus difficile à dater précisément, à peu près dans les mêmes époques. Mais le cours de linguistique générale est, par essence, public. Les deux autres recherches menées par le professeur sont discrètes, et, pour les anagrammes, presque secrètes : il n'en parle pas publiquement, et il n'en fait part qu'à un petit nombre d'amis choisis. Il semble avoir eu, de loin en loin, l'idée de faire un livre sur les anagrammes (comme d'ailleurs sur la légende), mais ce projet n'a pas dépassé le stade de l'intention.

## **Fiche numéro 2**

### ***Genèse de la recherche***

La recherche de Saussure trouve son origine dans une étude sur la structure du vers saturnien. Ce type de vers latin archaïque, qui est pratiqué dans des inscriptions épigraphiques et dans quelques textes littéraires du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, a de tout temps déterminé – il détermine encore aujourd'hui – les perplexités des spécialistes de la métrique latine. Saussure pense avoir trouvé la solution du problème. Le vers saturnien comporte des phénomènes rythmiques, sur lesquels Saussure est très expéditif : pour lui, le saturnien, c'est tout bonnement « le pur et simple hexamètre grec », mais avec de nombreuses et très fortes licences qui ont pour effet de rendre le modèle difficile à reconnaître (Gandon, 2002, p. 32). Ce qui à ses yeux caractérise spécifiquement le saturnien, ce sont des phénomènes de redondance phonique : il s'agit de la répétition, en chaque vers, de tout phonème, indifféremment voyelle ou consonne, en nombre pair : 2, 4, 6, etc., mais jamais en nombre impair, en tout cas quand le vers comporte un nombre pair de syllabes. Dans le cas où le vers comporte un nombre impair de syllabes, le phonème non répété donne lieu à une « compensation » dans le vers suivant. Il en va de même dans les quelques cas où, avec un nombre pair de syllabes, la régularité de la répétition par nombres pairs n'est pas observée. Saussure va jusqu'à résumer ces observations par la formule latine suivante :

*NUMERO DEUS PARI GAUDET*

(« le Dieu se réjouit du nombre pair », qui inverse la formule traditionnelle,  
« *NUMERO DEUS IMPARI GAUDET* »)

Ce premier phénomène de redondance phonique dans le vers saturnien n'a aucun aspect sémantique : ce sont des phonèmes qui sont répétés, sans aucune implication à l'égard du sens des éléments touchés par la répétition. Mais le phénomène attire l'attention de Saussure sur un autre aspect : la répétition de phonèmes liée à l'imitation d'un mot. Je cite le passage qui marque de la façon la plus explicite la relation qui s'établit entre les deux phénomènes, et qui va diriger l'attention de Saussure vers le second :

Cette versification [celle du vers saturnien] est tout entière dominée par une préoccupation *phonique*, tantôt interne et libre (correspondance des éléments entre eux, par couple, ou par rimes), tantôt externe, c'est-à-dire en s'inspirant de la composition phonique d'un nom comme Scipio, Jovei, etc... (Starobinski, p. 34)

C'est le mécanisme de l'anagramme au sens saussurien qui est ici mis en place : les phonèmes du vers – c'est-à-dire du texte de surface – non contents de se répéter entre eux répètent en outre les phonèmes d'un autre élément, ici un nom propre, qui n'y est pas présent sous sa forme linéaire complète.

C'est cette constatation qui nous conduit à notre troisième fiche.

### Fiche numéro 3

#### *Le caractère anagrammatique de la recherche : les mots sous les mots*

Il faut ici commencer par un exemple. Ils pullulent. Je vais en prendre un à peu près au hasard. Il s'agit encore d'un vers saturnien. Il est extrait d'un texte particulièrement archaïque, un « vaticinium » – « oracle » – qui, selon la tradition, remonte au début du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, précisément à l'année 396. C'est une réponse adressée aux Romains par l'oracle de Delphes, à la fin de l'interminable siège de la ville étrusque de Véies : le Dieu Apollon annonce aux Romains la victoire, et réclame de ce fait les offrandes qui lui sont dues. Ce « vaticinium » est cité, trois siècles et demi plus tard, par Tite-Live, sous une forme modernisée. Saussure, excellent connaisseur de l'histoire du latin, restitue à l'oracle une forme qu'il pense plus proche de celle qu'il avait en 396. L'un des vers a, dans ce latin archaïque reconstitué, la forme suivante :

*DONOM AMPLOM VICTOR AD MEA TEMPLA PORTATO*

(« Que le [général] vainqueur apporte à mes temples une offrande importante »)

Saussure analyse successivement chacun des deux hémistiches de ce vers saturnien. Il fait la constatation que les phonèmes de chacun de ces deux hémistiches répètent les phonèmes du nom du Dieu APOLO, au nominatif, et sous sa forme archaïque, avec un seul -L-.

Premier hémistiche :

*DONOM AMPLOM VICTOR*

A PLO O

Second hémistiche :

AD MEA TEMPLA PORTATO  
A                    PL   O   O

Ainsi le nom du Dieu, absent, sous sa forme linéaire complète dans chacun des deux hémistiches du vers, y est cependant présent par chacun de ses phonèmes. J'attire dès maintenant l'attention sur un phénomène extrêmement fréquent, et qui pose à Saussure de lourdes difficultés : les phonèmes du nom anagrammatisé (le « thème », puis le « mot-thème », parfois concurrencé par « mot-type » dans la terminologie de Saussure) apparaissent à la surface du vers dans le désordre. Je reviendrai sur ce problème dans la fiche numéro 7, consacrée précisément à la mise en cause du caractère linéaire du signifiant.

Pour préparer en même temps la fiche numéro 9, qui posera le problème de l'intention ou du hasard dans le phénomène anagrammatique, je cite un passage qui décrit le phénomène en se situant délibérément du côté de l'intentionnalité explicite et même quasiment professionnelle. Saussure décrit le travail de composition du versificateur saturnien :

Le versificateur en poésie saturnienne [devait] avant tout, se pénétrer des syllabes et combinaisons phoniques de toute espèce qui se trouvaient constituer son THÈME. Ce thème – choisi par lui-même ou fourni par celui qui faisait les frais de l'inscription – n'est composé que de quelques mots, et soit uniquement de noms propres, soit d'un ou deux mots joints à la partie inévitable des noms propres. Le poète doit donc, dans cette première opération, mettre devant soi, en vue de ses vers, le plus grand nombre de *fragments phoniques* possibles qu'il peut tirer du thème ; par exemple, si le thème, ou un des mots du thème, est *Hercolei*, il dispose des fragments *-lei-*, ou *-co-* ; ou avec une autre coupe des mots, des fragments *-ol-* ou *-er-* ; d'autre par de *-re-* ou de *-cl-*, etc. (Starobinski, p. 23-24)

On le voit clairement par cette citation : Saussure décrit avec l'enthousiasme de la certitude l'opération de production du « *vaticinium* ». Ce qui est à l'origine du processus, c'est le « thème » ou comme on a vu le « mot-thème », c'est-à-dire le mot qu'« on veut reproduire », pour citer un autre passage. On s'en doute : les phénomènes d'anagrammatisation de noms propres ou de brèves séquences – je reviendrai sur ce problème dans la fiche numéro 5 – sont l'objet de la part de Saussure d'un travail obstiné. Par exemple, le texte du *De rerum natura* de Lucrèce lui donne l'occasion de déceler inlassablement le nom, à peine « crypté » tant il paraît lisible, d'*Aphrodite*, ainsi que d'autres noms propres, comme *Iphianassa* (autre nom d'Iphigénie), ou, à peine plus rarement, d'éléments appartenant à d'autres classes linguistiques.

#### Fiche numéro 4

##### *Terminologie : anagrammes, paragrammes, hypogrammes et tutti quanti*

Je serai aussi bref que possible pour cette quatrième fiche, et je ne tiendrai compte que des termes les plus généraux, sans entrer dans tous les détails techniques. Par exemple, je ne ferai que signaler, en deux mots, le problème de ce que Saussure

appelle le « mannequin » (parfois dit « locus princeps », non sans quelques distinctions entre les deux notions), c'est-à-dire le lieu du vers qui signale, en faisant apparaître à peu de distance l'un de l'autre le phonème initial et final du mot-thème, la présence du mot reproduit.

Je passe sur ces détails, qui demanderaient beaucoup trop de place, et j'en viens à l'essentiel : la prolifération des termes en *-gramme* et la concurrence, faible, qui leur est faite par les termes en *-phonie*. Cette concurrence va nous permettre de poser un problème central : dans la pratique anagrammatique de Saussure est-ce le phonème ou le graphème qui est en cause ?

Un fragment de la recherche est à cet égard capital. Il prend position, de la façon la plus explicite à la fois sur deux questions importantes : d'une part la relation entre la recherche *anagrammatique* qui est menée et le sens traditionnel du mot *anagramme* ; d'autre part le poids respectif de la phonie et de la graphie. Voici ce texte, que je recopie littéralement d'après la reproduction du manuscrit saussurien donnée par Gandon, 2002, p. 370 (Starobinski, p. 31) :

Le terme d'anagramme est remplacé à partir de ce cahier, par celui, plus juste, de paragramme.

Ni anagramme ni paragramme ne veulent dire que la poésie se dirige pour ces figures d'après les signes écrits ; mais remplacer *-gramme* par *-phonie* dans l'un ou l'autre de ces mots aboutirait justement à faire croire qu'il s'agit d'une chose inouïe. Anagramme, par opposition à Paragramme, sera réservé aux cas où l'auteur se plaît à masser sur un petit espace, comme celui d'un mot ou deux, tous les éléments du mot-thème, à peu près comme l'« anagramme » selon la définition ; – figure qui n'a qu'une importance absolument restreinte au milieu des phénomènes offerts à l'étude, et ne représente en général qu'une partie ou un accident du Paragramme.

Les lecteurs de Saussure le savent : le maître de Genève est un passionné de la terminologie, il s'interroge constamment, quel que soit l'objet de sa recherche, sur la pertinence des mots qu'il emploie à l'égard du réel mystérieux qu'ils ont à prendre en charge. Dans notre domaine, on le voit jouer à la fois sur l'élément initial, le préfixe – *ana-*, *para-* et quelques autres – et l'élément terminal : le nom préfixé, *-gramme*, *-phonie*, et, plus rarement, *-texte* et *-mime*.

Commençons par l'élément terminal de ces termes techniques : il s'agit pour l'essentiel de la concurrence entre *-gramme* et *-phonie*. En effet, *anagramme* entre un moment en concurrence avec *anaphonie*. Mais, comme on vient de l'apercevoir, la différence de sens entre les deux termes n'a rien à voir avec l'opposition de la graphie et de la phonie. Pour une raison simple : la pratique de l'anagramme au sens saussurien ne concerne la lettre que de façon indirecte. C'est le son qui est affecté par l'opération anagrammatique. Ici une précaution est à prendre. Le fait que l'anagramme joue sur les phonèmes n'exclut naturellement pas qu'un intérêt spécifique se porte sur la lettre : cet intérêt apparaît clairement en plusieurs points, notamment dans le passage relatif à la poésie védique (Starobinski, p. 38). Mais il faut dans les passages de ce type prendre la *lettre* non pas dans sa spécificité graphique, mais simplement comme marque des sons : pour les langues mortes – les seules auxquelles s'intéresse Saussure dans sa recherche sur les anagrammes – la lettre est le seul moyen d'avoir accès aux « formes des noms ». C'est ce qui est prouvé de façon surabondante par la très curieuse spéculation sur

l'étymologie du nom allemand de la lettre, *Buchstabe*, où l'élément *-stab*, qui désigne la « baguette », est présenté comme l'outil mnémotechnique qui permettait au poète de compter les phonèmes de son texte (Starobinski, p. 39-40).

Quelle est donc la différence entre *anagramme* et *anaphonie* ? Saussure nous le révèle exactement :

En me servant du mot d'*anagramme*, je ne songe point à faire intervenir l'écriture ni à propos de la poésie homérique, ni à propos de toute autre vieille poésie indo-européenne. *Anaphonie* serait plus juste, dans ma propre idée : mais ce dernier terme, si on le crée, semble propre à rendre plutôt un autre service, savoir celui de désigner l'anagramme incomplète, qui se borne à imiter certaines syllabes d'un mot donné sans s'astreindre à le reproduire entièrement.

L'*anaphonie* est donc pour moi la simple assonance à un mot donné, plus ou moins développée, mais ne formant pas *anagramme* à la totalité des syllabes (Starobinski, p. 27)

Pour en finir avec le second élément de ces termes techniques, je me contenterai de dire de *paratexte* que ce terme rare semble être un équivalent de *paragramme*. Quant à *paramime*, introduit furtivement, c'est, conformément à son étymologie – le *mime*, c'est l'agent qui imite – l'imitation du mot-thème par le texte de surface.

Je viens à l'élément préfixé. On a ici un assez vaste inventaire : d'un côté il y a *ana-*, *para-*, *hypo-*, déjà cités, et *anti-*. Ces quatre éléments, qui sont déjà en grec des préfixes, comportent tous une métaphore spatiale évidente : *ana* signifie « vers le haut », *para* « le long de », *hypo* « au-dessous » et *anti* « en face ». Mais il faut noter en outre *logo-* et *crypto-*, qui viennent non plus de préfixes, mais respectivement d'un nom et d'un adjectif. Ils ne comportent pas de métaphore spatiale.

On vient de voir la distinction opérée entre *anagramme* et *paragramme*. Pour la désignation générale du phénomène, Saussure n'a pas hésité entre ces deux seuls noms. Il insiste parfois sur l'intérêt d'*hypogramme*, dans les termes suivants :

Sans avoir de motif [pour tenir] particulièrement au terme d'hypogramme, auquel je me suis arrêté, il me semble que le mot ne répond pas trop mal à ce qui doit être désigné. Il n'est en aucun désaccord trop grave avec les sens d'ὑπογραφειν, ὑπογραφή, ὑπογραμματα, etc., si l'on excepte le seul sens de *signature* qui n'est que l'un de ceux qu'il prend, soit *faire allusion* ;

soit *reproduire par écrit* comme un notaire, un secrétaire ;

soit même (si l'on songeait à ce sens spécial mais répandu) souligner au moyen du fard les traits du visage.

[...] il s'agit bien dans « l'hypogramme » de souligner un nom, un mot, en s'évertuant à en répéter les syllabes, et en lui donnant ainsi une seconde façon d'être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l'original du mot (Starobinski, p. 30-31)

Je me permets de suivre l'exemple de Saussure, en soulignant particulièrement ce passage capital : la pratique de l'hypogramme consiste à donner une seconde existence à un nom, qui, pour être souterrain et plus ou moins crypté, n'en est pas moins le nom original et originel.

L'*hypogramme* est parfois dit aussi *antigramme* (Starobinski, p. 32-33), ou le préfixe *anti-* ne doit pas être pris avec le sens d'opposition, mais avec celui de co-présence : il y a face à face deux figures du même mot, l'une souterraine, l'autre manifeste.

Les deux derniers termes en *gramme* attirent l'attention sur d'autres aspects du phénomène. *Logogramme* insiste sur le fait que l'élément reproduit peut se répéter. Il relève alors du discours (c'est le sens du nom *logos* en grec) :

[Le logogramme], c'est un « gramme », γράμμα autour d'un sujet qui inspire l'ensemble du passage et en est plus ou moins le *logos*, l'unité raisonnable, le propos (Starobinski, p. 32-33)

Quant à *cryptogramme*, d'ailleurs relativement peu employé, il insiste évidemment sur le fait que l'élément anagrammatisé n'est pas apparent, même si souvent, aux yeux exercés de Saussure, il apparaît immédiatement à la première lecture. L'emploi le plus spectaculaire qui en est fait s'applique au microrécit dont il sera question dans la fiche numéro 5, à laquelle précisément nous sommes en train d'arriver (Starobinski, p. 78).

## Fiche numéro 5

### *Inventaire des objets linguistiques anagrammatisés : du nom propre au microrécit*

Là encore je viserai la brièveté, car le sujet est assez austère. Il s'agit de voir quels sont les éléments linguistiques qui font l'objet de la procédure anagrammatique. Autrement dit : à quelles classes linguistiques, au pluriel, appartiennent les éléments anagrammatisés ?

Les exemples que j'ai donnés dans la fiche 3 nous livrent des noms propres : *Apolo*, *Afrodite*, *Ijanassia*. On en trouve un très grand nombre d'autres, humains ou divins, mais toujours prestigieux, dans les enquêtes de Saussure. Le nom propre se trouve souvent à l'état isolé, comme dans l'exemple d'*Apolo* que nous avons analysé tout à l'heure. Mais on trouve aussi, également à l'état isolé, des éléments appartenant à d'autres classes linguistiques. Il s'agit surtout de noms : ainsi, *postscenia* (« coulisses d'une scène théâtrale »), *crepitacilla* (« hochets »), l'un et l'autre chez Lucrèce.

Pour trouver des éléments linguistiques appartenant à d'autres classes grammaticales, il faut se tourner vers des cas moins fréquents : les cas où le « cryptogramme » – c'est le nom qui lui est donné dans ce cas – prend la forme de ce que j'appelle un microrécit. Le cas le plus spectaculaire est celui du « vaticinium » rapporté par Tite-Live, qui a déjà été étudié, d'un autre point de vue, dans la fiche 3. Ce « vaticinium » s'étend sur onze vers, saturniens, comme on l'a vu plus haut, et de ce fait assez longs : d'une douzaine à une quinzaine de syllabes. Cet ensemble de vers d'une centaine de syllabes recèle à titre de cryptogramme un récit évidemment beaucoup plus bref que Saussure restitue de la façon suivante :

*Ave Camille*  
*Ave Marce Fouri*  
*Emperator*

*Dictator ex Veieis*  
*Triump(h)abis.*

*Oracolom Putias Delp(h)icas* (Starobinski, p. 78)

Je traduis, cursivement, ce latin archaïque, tant dans sa phonétique que dans sa morphologie :

« Salut, Camille, salut, Marcus Furius, général en chef. Dictateur à la suite de ta victoire à Veies, tu triompheras. Tel est l'oracle de la Pythie de Delphes. »

C'est ce que j'appelle un microrécit. Il comporte nécessairement des mots de plusieurs classes linguistiques : noms propres et noms communs, comme nous en avons déjà rencontré, mais aussi un verbe conjugué à une forme personnelle (*triump(h)abis*), un adjectif (*Delp(h)icas*), une préposition (*ex*) et l'interjection *ave*.

Ces phénomènes d'anagrammes prenant la forme de phrases ou de récits sont généralement occultés dans les travaux relatifs à Saussure : ils insistent presque uniquement sur le cas des noms propres, et spécifiquement des noms propres divins.

## **Fiche numéro 6**

### ***L'extension du phénomène anagrammatique***

On l'a repéré dans la fiche 2 : la recherche de Saussure trouve son origine dans le vers saturnien. C'est dans ce vers que le phénomène anagrammatique est repéré en premier lieu. Mais progressivement Saussure élargit le champ de son enquête. Il trouve des anagrammes dans la poésie latine classique, celle de Virgile, d'Ovide, de Lucrèce, d'Horace et de nombreux autres. Il en trouve dans la poésie grecque, notamment chez Homère. Il en trouve aussi dans la poésie védique et dans la poésie germanique ancienne. Revenant au domaine latin, qu'il privilégie incontestablement, il passe à la prose. Et de proche en proche il voit, c'est son mot, l'anagramme « ruisseler partout », depuis les plus « gens-de-lettres » des écrivains romains, Pline par exemple, jusqu'aux lettres de César :

C'est par centaines, c'est aussi abondamment que chez les plus gens-de-lettres des littérateurs que les hypogrammes courent et ruissellent dans le texte de César. Plus caractéristiques encore que les Commentaires, les rares lettres que nous avons de lui : parce qu'elles le surprennent dans un moment où il s'agissait de tout autre chose que de soigner « l'écriture » (Starobinski, p. 116)

On commence à l'apercevoir en lisant attentivement les écrits de Saussure : c'est en ce point que l'inquiétude commence à naître chez le chercheur. Pour deux raisons, intimement liées. La première est de caractère psychologique : comment expliquer que dans le feu d'une correspondance politique capitale et urgente César trouve le temps de loger des hypogrammes dans son texte, d'une façon qui risque de paraître futile aux modernes que nous sommes ? La seconde raison de la montée de l'angoisse est de caractère formel : la présence absolument constante des hypogrammes ne risque-t-elle pas d'être interprétée comme un indice de leur absence ? Autrement dit : il faudrait trouver un segment vierge de tout hypogramme pour être certain qu'ils sont bien là quand on croit les trouver. Or ce segment vierge est absolument introuvable : partout les hypogrammes « courent et ruissellent ». Les hypogrammes ne viennent-ils pas uniquement d'un artefact produit par le lecteur ? Je reviendrai sur ce point dans la fiche numéro 9.

Avant de poursuivre, une remarque importante : comme on l'a remarqué dans toutes les énumérations que j'ai faites, Saussure ne s'intéresse qu'aux littératures du passé, ou, plus précisément, aux littératures des langues mortes, même s'il arrive parfois que ces littératures soient pratiquées de son temps. Mais à aucun moment, au moins dans ce que j'ai lu, il n'envisage le problème de l'anagramme pour une langue vivante. Ce n'est pas du tout parce qu'il se désintéresse des textes poétiques composés en une langue vivante : bien au contraire, il consacre un manuscrit important à la versification française. J'ai lu attentivement ce manuscrit inédit : je n'y ai rien repéré qui fasse penser de près ou de loin à une pratique anagrammatique.

Ainsi l'anagramme semble pour Saussure exclusivement présent dans les textes poétiques des langues indo-européennes anciennes.

## Fiche numéro 7

### *La mise en cause du caractère linéaire du signifiant*

On l'a aperçu dans la fiche numéro 3 à propos du nom d'*Apolo* : les phonèmes du texte de surface manifestent le « mot-thème » dans le désordre. On lit APLOO, et il faut déplacer l'un des deux O pour faire apparaître le nom du Dieu sous sa forme exacte. J'observe au passage que Freud pratique exactement de la même façon quand il repère des noms propres dans les « rêves de mots » qu'il analyse.

Ce phénomène de désordre des phonèmes est extrêmement fréquent dans la recherche. Saussure n'arrête pas, par exemple, de se heurter aux « licences » qui affectent la représentation du nom d'*Afrodite* dans le *De rerum natura* :

-RO- : De nouveau marqué sans rigueur par -or (Gandon, 2002, p. 217 ; les exemples de ce type pullulent : là encore on pense à Freud et à la spéculation sur la métathèse, inspirée de l'illustre article de Carl Abel)

Il y a même encore plus étonnant et, selon Saussure, plus grave : le cas où ce ne sont plus des phonèmes, mais des unités pourvues de sens qui apparaissent dans le désordre : ainsi le nom propre *Heraclitus* est donné dans l'ordre inversé CLITUS + HERAC (Starobinski, p. 52).

Naturellement, ces phénomènes de désordre des lettres sont inhérents à la pratique même de l'anagramme au sens traditionnel du terme. Mais la pratique saussurienne de l'anagramme se distingue fortement de l'anagramme traditionnelle. Saussure s'étonne de ces entorses à la « linéarité du signifiant ». C'est même pour lui l'occasion de faire allusion, d'une façon absolument unique dans ce qui est actuellement publié, à la réflexion linguistique qu'il mène concurremment. C'est le passage aujourd'hui devenu presque célèbre tant il a été cité, par moi et par plusieurs autres, où Saussure confronte le fonctionnement de la langue et celui du « domaine infiniment spécial » qu'il traite dans sa recherche anagrammatique :

Dans un domaine infiniment spécial comme celui que nous avons à traiter, c'est toujours en vertu de la loi fondamentale du mot humain en général que peut se poser une question comme celle de la consécuitivité ou non-consécuitivité, et dès la première [ici le texte s'interrompt, comme il est assez fréquent dans cette recherche inachevée] (Starobinski, p. 47)

On se trouve là affronté à un problème qui excite beaucoup les spécialistes de Saussure, à commencer par votre serviteur : celui de la relation entre la réflexion linguistique de Saussure et sa recherche sur les anagrammes. Mais ce problème est légèrement marginal par rapport à l'intention de ma contribution. C'est pourquoi je passe sans plus attendre à ma fiche suivante.

## **Fiche numéro 8**

### ***La permanence du phénomène anagrammatique***

L'anagramme, on vient de le voir, échappe pour une large part à l'une des contraintes du « mot humain en général » : le caractère linéaire du signifiant. Il échappe également à une autre contrainte des langues : leur transformation dans le temps.

On a vu en effet dans la fiche numéro 6 que la pratique anagrammatique se rencontre, inchangée, dans des textes très éloignés les uns des autres dans l'espace et dans le temps. On la trouve en effet dans les textes védiques (dans l'Inde du II<sup>ème</sup> millénaire avant Jésus-Christ), chez Homère (dans la Grèce du VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ), dans les « vaticinia » et les poèmes saturniens (à Rome du IV<sup>ème</sup> au II<sup>ème</sup> siècles), puis, toujours à Rome, chez les poètes et prosateurs classiques. Mais la pratique du latin littéraire s'est poursuivie longtemps après la disparition de l'Empire romain : Saussure découvre des anagrammes dans les productions littéraires latines d'érudits du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et même chez ceux de ses contemporains qui, dans les universités italiennes du début du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment à Bologne, perpétuent la tradition de la poésie latine. J'y reviendrai en détail dans la fiche suivante.

En somme, l'anagramme au sens saussurien n'a rien à voir avec le temps. Il est insensible au temps du discours, et il n'est en rien affecté par le temps de la diachronie. Il fait donc totalement exception à deux des contraintes principales qui s'exercent sur le langage humain.

## **Fiche numéro 9**

### ***Intention ou hasard ? La recherche de la preuve***

On a aperçu dans la fiche numéro 3 que Saussure présente le travail du versificateur saturnien comme totalement intentionnel. C'est à une véritable fabrique du texte que le « vates », le poète, se livre : il découpe d'abord en segments le mot-thème qu'il veut reproduire, puis il répartit les segments obtenus dans le texte du ou des vers. Au début de sa recherche Saussure présente cette description comme relevant d'une certitude absolue : les quelques précautions qu'il prend me semblent relever d'une prudence strictement oratoire.

Et puis, comme nous l'avons aperçu, le doute commence à venir, alimenté précisément par la prolifération même des anagrammes. Je cite l'un des passages où le doute s'exprime douloureusement :

Quand un 1<sup>er</sup> anagramme apparaît, il semble que ce soit la lumière. Puis quand on voit qu'on peut en ajouter un 2<sup>e</sup>, un 3<sup>e</sup>, un 4<sup>e</sup>, c'est alors que, bien loin qu'on se sente soulagé de tous les doutes, on commence à n'avoir même plus de confiance dans le premier : parce qu'on arrive à se demander si on ne pourrait pas trouver en définitive

tous les mots possibles dans chaque texte, ou à se demander jusqu'à quel point ceux qui se sont offerts sans qu'on les cherche sont vraiment entourés de garanties caractéristiques, et impliquent une plus grande somme de coïncidences que celles du premier mot venu, ou de celui auquel on ne faisait pas attention (Starobinski, p. 132).

Et, quelques pages plus loin, cette interrogation fondamentale : « La matérialité des faits peut-elle être due au hasard ? » (*ibid.*, p. 133).

Je passe sur les commentaires qu'est tenté de faire le spécialiste de Saussure sur le double thème du doute et du hasard dans la réflexion du Genevois. Et je me contente d'indiquer que pour échapper au doute il envisage deux voies de sortie.

La première est celle du discours. Il s'agira d'interroger les auteurs eux-mêmes – on verra dans un instant de quelle façon c'est possible – sur leur pratique de l'anagramme.

La seconde voie est celle du calcul. C'est elle qui préfigure la possibilité du recours à l'informatique. Je la réserve pour ma dixième, et dernière, fiche. Et je termine la neuvième en envisageant l'interrogation des auteurs.

Cette interrogation prend deux aspects.

Saussure commence par envisager de chercher les allusions qui auraient été faites à la pratique des anagrammes dans les nombreux traités de métrique que les Anciens nous ont laissés. Il semble qu'il n'ait pas mené la recherche systématiquement. Il s'est en effet vite persuadé que « les théoriciens antiques de la versification latine se sont abstenus de mentionner une condition élémentaire et primaire de cette versification ». Et il dit son étonnement sur ce silence.

Le second type d'interrogation est apparemment paradoxal. Il consiste à interroger les poètes latins eux-mêmes. Ceux du passé d'abord : Saussure s'intéresse aux deux ou trois allusions qui semblent être faites à l'anagramme par Tibulle, Martial ou Suétone (Starobinski, p. 136-137, Gandon, 2002, p. 80-81). Mais ces allusions sont effroyablement métaphoriques, indirectes et obscures. Saussure décide alors de s'en prendre aux poètes latins encore vivants. C'est qu'il en existe encore au début du XX<sup>e</sup> siècle : dans les Universités italiennes, quelques professeurs de vers latins écrivent et publient des poèmes en latin. Ainsi, dans les poèmes de l'illustre Giovanni Pascoli, son collègue latiniste de l'Université de Bologne, Saussure voit, exactement de la même façon que chez Virgile ou Horace, les anagrammes « ruisseler ». Il prend donc le parti d'écrire à son collègue, le 19 mars 1909, une première lettre de caractère général : elle pose le problème de l'intention consciente ou du hasard avec la plus grande clarté :

Certains détails techniques qui semblent observés dans la versification de quelques modernes sont-ils chez eux purement fortuits, ou sont-ils voulus et appliqués de manière consciente ? (Starobinski, p. 149)

J'insiste sur l'adjectif *conscient*. Saussure exige de l'anagramme non seulement l'intention, mais l'intention *consciente*. Il ne se contenterait pas, même si, paradoxalement, elle pouvait s'avouer, d'une intention *inconsciente*.

Il semble que Pascoli ait répondu à Saussure de façon assez accueillante pour permettre une interrogation plus détaillée. La seconde lettre date du 6 avril 1909. Saussure précise sa demande en l'appuyant sur l'analyse de quelques vers de Pascoli :

Est-ce par hasard ou avec intention que dans un passage comme *Catullo localvos* p. 16 le nom de *Falerni* se trouve entouré de mots qui reproduisent les syllabes de ce nom :

.../facundi calices hausere – alterni/  
FA AL ER ALERNI (Starobinski, p. 150)

Il semble que Giovanni Pascoli n'ait pas répondu à cette seconde lettre. C'est en tout cas à cette époque que Saussure a renoncé à sa recherche sur les anagrammes. Il semble donc avoir interprété le silence du poète comme une prise de position en faveur du hasard. En ce domaine Saussure ne voulait pas en entendre parler.

En d'autres lieux, ou avec plus de temps, on pourrait se demander à quoi précisément Saussure, dans cette recherche, donne le nom de *hasard*. Ne faudrait-il pas se tourner du côté de l'inconscient ?

## Fiche numéro 10

### *La possibilité du « calcul »*

Avant d'interrompre définitivement sa recherche, Saussure aura pensé à un autre moyen de sortir du doute où il est plongé : il y fait explicitement allusion dans la seconde lettre à Pascoli, au moment où il répète les raisons qui déterminent ses doutes :

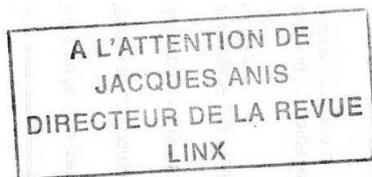
Plus le nombre des exemples devient considérable, plus il y a lieu de penser que c'est le jeu naturel des chances sur les 24 lettres de l'alphabet qui doit produire ces coïncidences. Comme le calcul des probabilités à cet égard exigerait le talent d'un mathématicien exercé, j'ai trouvé plus court, et plus sûr, de m'adresser à la personne par excellence qui pourra me renseigner sur la valeur à attacher à ces rencontres de sons (Starobinski, p. 151)

En plusieurs autres points Saussure envisage cette possibilité de « calcul des probabilités ». Il va même jusqu'à se dire « à deux pas du calcul des probabilités comme ressource finale ». Mais il précise tout aussitôt que « ce calcul, en l'espèce, déferait les forces des mathématiciens eux-mêmes » (Starobinski, p. 132). C'est pour cette raison qu'il n'est jamais entré dans la voie de ces calculs.

À ma connaissance, personne n'y est entré depuis, à la réserve de Francis Gandon. Dans son livre de 2002, il rend compte rapidement d'une recherche menée à l'aide d'un logiciel spécifiquement élaboré par Michel Bernard. Il ne semble pas s'agir d'un « calcul des probabilités », mais simplement d'une recherche de mots éventuellement anagrammatiques ou de « mannequins » au sens donné à ce mot par Saussure. La conclusion donnée par Gandon à ce début d'exploration est la suivante :

Il est donc vraiment trop facile de dire – même avec le maître – qu'il suffit d'ouvrir une page pour « nager » dans l'hypogramme la plus irrésistible (Gandon, 2002, p. 403)

Il restera, un jour, à mettre en place un logiciel plus élaboré pour essayer – sans nourrir trop d'illusions... – d'apercevoir ce qu'il en était au juste des angoisses de Saussure.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARRIVÉ, M., 2007, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, PUF, collection « Formes sémiotiques ».
- GANDON, F., 2002, *De dangereux édifices. Saussure lecteur de Lucrèce. Les cahiers d'anagrammes consacrés au De rerum natura*, Louvain-Paris, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- GODEL, R., 1957-1969, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, Genève, Droz.
- STAROBINSKI, J., 1971, *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, « Le Chemin » (n<sup>le</sup> éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2009).

*Anagrammes : sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, ouvrage de Federico Bravo publié en août 2011 chez Lambert-Lucas, ne pouvait que m'être inconnu aux temps, déjà anciens, où j'écrivais « L'anagramme au sens saussurien ». Le livre de Federico Bravo, par son information à peu près exhaustive et ses analyses d'une exceptionnelle acuité, est désormais, avec les travaux de Francis Gandon, la meilleure introduction à la lecture de la recherche anagrammatique de Saussure. On aura remarqué que le terme *anagramme* est employé au féminin quand il désigne l'*anagramme* traditionnelle. Mais on lui a attribué, conformément à l'usage de Saussure, le genre masculin quand il vise spécifiquement l'*anagramme* saussurien.